**Quelles sont les étapes de la construction de l’Union européenne ?**

L’Union européenne s’est construite progressivement depuis 60 ans.

**Le 9 mai 1950 : déclaration de Robert Schuman**

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, prononce une déclaration historique. Il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d’acier de la France et de l’Allemagne, au sein d’une organisation ouverte aux autres pays d’Europe.

Son but est d’assurer une paix durable en Europe, grâce au développement d’une solidarité de production entre la France et l’Allemagne, rendant impossible tout affrontement entre ces deux pays. Cette organisation constituerait la première étape vers une fédération européenne. Le plan proposé a été élaboré par Jean Monnet, commissaire général au Plan.

**18 avril 1951 : création de la CECA**

Le 18 avril 1951, la Communauté européenne du charbon et de l’acier (CECA) est créée, pour une période de 50 ans, avec la signature du traité de Paris par six pays : la Belgique, la France, l’Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d’Allemagne (RFA).

**25 mars 1957 : création de la CEE**

Le 25 mars 1957, un traité est signé à Rome par les six pays européens ayant participé à la création de la CECA. Le premier institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour objectif la mise en place d’un marché commun.

**1er janvier 1973 : de l’Europe des 6 à l’Europe des 9**

Premier élargissement de la CEE avec l’adhésion du Danemark, de l’Irlande et du Royaume-Uni.

**1er janvier 1981 : Une Europe à 10**

Deuxième élargissement : la Grèce entre dans la CEE.

**14 juin 1985 : signature des accords de Schengen**

La Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA signent à Schengen des accords prévoyant la suppression progressive des frontières entre ces États et la libre circulation des personnes.

Mais la convention d’application de l’accord n’est signée que le 19 juin 1990 et entre en vigueur seulement le 26 mars 1995.

**1er janvier 1986 : l’Europe des 12**

Troisième élargissement de la CEE avec l’arrivée de l’Espagne et du Portugal.

**17 et 28 février 1986 : signature de l’Acte unique européen**

Les Douze signent, à Luxembourg et La Haye, l’Acte unique qui modifie le traité de Rome sur la CEE (9 États signent le 17, le Danemark, l’Italie et la Grèce signent le 28). Il fixe l’échéance pour la réalisation du marché intérieur unique au 31 décembre 1992. Celui-ci entre en vigueur le 1er janvier 1993.

**7 février 1992 : signature du traité de Maastricht qui crée l’Union européenne**

À Maastricht, est signé en février le traité sur l’Union européenne. Celle-ci se constitue de 3 piliers : les Communautés, la politique étrangère et de sécurité commune, la coopération en matière de justice et d’affaires intérieures. Par ailleurs, la CEE devient la Communauté européenne (CE).

Dans ce traité de Maastricht, une **[citoyenneté](http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/citoyennete.html)** européenne est instituée, les pouvoirs du **[Parlement européen](http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/parlement-europeen.html)** sont renforcés, et l’Union économique et monétaire (UEM) est lancée. Le traité de Maastricht entre en vigueur le 1er novembre 1993.

**1er janvier 1995 : l’Europe des 15**

Quatrième élargissement avec l’entrée de l’Autriche, la Finlande, et de la Suède dans l’Union européenne (UE).

**1er janvier 1999 : l’****[euro](http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/euro.html) devient la monnaie unique de 11 des États membres**

11 États forment à cette date la "**zone euro**" : Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Allemagne. L’euro devient alors officiellement la monnaie légale de ces États.

La Grèce les rejoindra le 1er janvier 2001, la Slovénie le 1er janvier 2007, Chypre et Malte le 1er janvier 2008, la Slovaquie le 1er janvier 2009, l’Estonie le 1er janvier 2011, la Lettonie le 1er janvier 2014 et la Lituanie le 1er janvier 2015, faisant ainsi passer à 19 le nombre de pays de la « zone euro ».

Les pièces et les billets en euro n’ont été mis en circulation que le 1er janvier 2002.

**26 février 2001 : signature du traité de Nice**

Ce traité devait permettre d’assurer un bon fonctionnement des institutions européennes en prévision du prochain élargissement de l’UE aux pays d’Europe centrale et orientale. Le traité entre en vigueur le 1er février 2003.

**16 avril 2003 : vers une Europe à 25**

Un traité d’adhésion à l’UE de dix nouveaux États est signé à Athènes. Il s’agit de Chypre, de l’Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie. En 2004 leur entrée dans l’Union devient effective.

**1er mai 2004 : une Europe à 25**

Entrée en vigueur du traité signé à Athènes le 16 avril 2003.

**29 octobre 2004 : signature du projet de Constitution européenne**

Réunis à Bruxelles les 17 et 18 juin 2004, les dirigeants des 25 États de l’Union européenne adoptent, le premier « traité constitutionnel » de l’Union européenne.

**29 mai et 1er juin 2005 : la France et les Pays-Bas disent « non » au projet de Constitution européenne**

En 2005, les Français prononcent par **[référendum](http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/referendum.html)** pour ratifier le traité établissant une Constitution pour l’Europe. Ils le rejettent par 54,67% des voix. Le 1er juin 2005, les Néerlandais rejettent à leur tour ce texte par référendum avec 61,6% de « non ».

Après les résultats négatifs de ces deux référendums, les chefs d’État et de gouvernement des États membres décident que le processus de ratification pourrait se poursuivre. Plusieurs États ont suspendu leur processus de ratification, d’autres ont ratifié le texte.

**1er janvier 2007 : une Europe à 27**

Entrée en vigueur du traité d’adhésion signé le 25 avril 2005. La Roumanie et la Bulgarie deviennent membres de l’Union européenne.

**13 décembre 2007 : signature du traité de Lisbonne**

Après une période de réflexion après les référendums français et néerlandais, les chefs d’État et de gouvernement s’accordent sur l’idée d’un traité simplifié pour sortir du blocage institutionnel. Une Conférence intergouvernementale est convoquée afin de rédiger un projet de « traité modificatif » modifiant les traités existants. Les 27 chefs d’État et de gouvernement, après être parvenus à un accord final sur le nouveau "traité modificatif" lors du sommet informel à Lisbonne les 18 et 19 octobre 2007, signent ce traité le 13 décembre dans cette même ville.

L’ensemble des ratifications se fait par la voie parlementaire, sauf en Irlande. Ce pays rejette le traité par un premier référendum le 12 juin 2008 avant de l’accepter par un second référendum le 2 octobre 2009. Le traité entre alors en vigueur le 1er décembre 2009.

En France, une réforme constitutionnelle a été nécessaire pour ratifier le traité, estimé

**1er juillet 2013 : une Europe à 28**

Entrée en vigueur du traité d’adhésion signé à Bruxelles le 9 décembre 2011. La Croatie devient le 28e membre de l’Union européenne. La population de l’UE atteint désormais plus de 508 millions de personnes.

**Answer these questions in English**

1. Explain what happened in 1950.

2. What was the main objective of the plan ?

3. Which six countries were the original members of the Common market or European Economic Community (EEC), as it was then called.

4. What happened in 1973?

5. What was the Schengen agreement about and when did it comes into force?

6. What was the Single European Act? When did it come into force?

7. What name change occurred in 1992? Why do you think this was significant?

8. Mention three effects of the Maastricht Treaty of 1992. (Did you know that you are a European Citizen?)

9. What happened in 1999? Which countries were initially concerned?

10. What happened in 2002?

11. What was the aim of the Treaty of Nice?

12. What happened in 2005?

13. What was the Treaty of Lisbon about? When did it come into effect?

14. What happened in 2013?

15. What has been the major crisis facing the EU since 2013?

**Answers**

1. Schumann and Monnet called for and developed a common coal and steel policy for France and Germany, plus other countries who might join.

2. To avoid further wars between France and Germany.Eventually to lead to a European federation.

3. France, (West) Germany, Italy, Netherlands, Belgium, Luxemburg.

4. 3 more countries joined: UK, Ireland and Denmark.

5. An agreement to do away with borders and allow free movement of people. Came into effect in 1995.

6. It paved the way to complete the single market. Came into effect in 1993.

7. EEC became EC. Indicated that the union was about much more than just economics.

8. Creation of European citizenship, powers of the European parliament reinforced and creation of a monetary and economic union.

9. Setting up of the euro common currency. Initially: France, Germany, Italy, Belgium, Netherlands, Luxemburg, Ireland, Finland, Spain, Portugal, Austria.

10. Euro notes and coins were used.

11. To make sure the institutions functioned properly with enlargement to the east in mind.

12. Two countries: France and Netherlands voted in referenda against the idea of a European Constitution. (Too much like creating a single country.)

13. It was about setting up a “modified treaty”. (Critics said this was a constitution by the back door; others say it is just bringing together existing treaties into one document.)

14. Croatia became the 28th member of the EU.

15. Migration from Syria, north Africa and elsewhere.